

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE LE BARROUX

Nombres de Membres

En Exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

Date de la convocation :
03/04/2024

Date de l'affichage de la
délibération : 10/04/2024

**Objet : Vote du budget
primitif 2024 Budget
annexe photovoltaïque**

SEANCE DU 09 AVRIL 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS le 09 AVRIL à 20h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Du Conseil à la mairie de LE BARROUX, sous la Présidence de Bernard MONNET, Maire de la commune LE BARROUX.

Étaient présents: BERTHOMIER Line, BATAILLER Bruno, DARUD Gilbert, D'OLLONE Brigitte, ISNARD Maurane, LARTIGUE Marc, MARIN Jean-Philippe, MONNET Bernard, THEOULLE Myriam, RIME Fabien, VANONI Patricia.

Absents excusés ayant donné pouvoir : GRILLET Gilles, MENEGATTI Pascal, MARIN Véronique,

Absents excusés : PICARD Pascale,

Secrétaire nommé : Jean-Philippe MARIN

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le Budget Primitif 2024 arrêté lors de la réunion de la Commission Finances comme suit :

En euros	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	500.00 €	500.00 €
Total Section de fonctionnement	500.00 €	500.00 €
Section d'investissement	25 000.00 €	R001 Affectation Résultat 25 000.00 €
Total Section d'Investissement	25 000.00 €	25 000.00 €
Cumul des sections	25 500.00 €	25 500.00 €

Le Conseil municipal,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 27 mars 2024 et l'examen du Budget Primitif 2024.

Après en avoir délibéré, approuve le Budget Primitif 2023, à l'unanimité, arrêté comme suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;

En euros	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	500.00 €	500.00 €
Section d'investissement	25 000.00 €	25 000.00 €
Cumul des sections	25 500.00 €	25 500.00 €

VOTE : - « A L'UNANIMITÉ » DES MEMBRES PRÉSENTS

Le Secrétaire de séance,
MARIN Jean-Philippe



Le Maire, Bernard MONNET

